

Article		PAGE
	DES TRAVAUX DE LA CHAMBRE— <i>Fin</i>	
20(1)	Priorité au feuilleton.....	20
20(2)	Bills ou ordres inscrits au nom d'un simple député, examen, interruption ou amendements.....	21
21(1)	Avis de motions du Gouvernement pour la formation de la Chambre en comité plénier.....	21
21(2)	Autres avis de motions reportés aux ordres inscrits au nom du Gouvernement.....	22
22(1)	Désaccord entre le Sénat et la Chambre.....	22
22(2)	Conférence.....	22
23	Messages au Sénat et messages du Sénat.....	23
24	Motion portant lecture des ordres du jour.....	23
25	Motion portant ajournement de la Chambre. Autre opération dans l'intervalle.....	23
26(1)	Ajournement pour affaire urgente.....	24
26(3)	Décision de l'Orateur pas sujette à appel.....	24
26(4)	Mise aux voix de la motion.....	25
26(5)	Limite visant les motions.....	25
26(6)	Restrictions aux motions.....	26
27	Exemplaire du journal destiné au Gouverneur général.....	27
	CHAPITRE III	
	DES DÉBATS—	
28	Lorsqu'un député désire parler.....	27
29	Si plusieurs députés se lèvent en même temps.....	27
30	Cas où un député doit se retirer.....	27
31	Durée des discours—règle générale.....	28
31(1)	40 minutes lorsque l'Orateur occupe le fauteuil.....	28
31(2)	20 minutes durant l'heure réservée aux députés.....	28
32(1)	Motions pouvant faire l'objet d'un débat.....	28
33	Clôture.....	30
34(1)	Un député rappelé à l'ordre peut s'expliquer.....	31
34(2)	Digressions ou répétitions.....	32
35	Les remarques irrévérencieuses ou offensantes sont interdites.....	32